



Règles de compétition
Compétition Kata

SOMMAIRE

1 - MODALITES GENERALES	2
2 - ELIMINATOIRES	2
3 - ORDRE DE PASSAGE	2
4 - DEROULEMENT	2
4A - Modalités de passage	2
4B - Modalités décisionnelle des notes	2
5 - CRITERES DE DECISION	2
5A - NOTATION	2
5a1 – Erreurs légères	3
5a2 – Erreurs moyennes	3
5a3 – Erreurs graves	3
5a4 – Disqualification	3
5B – Notes et résultats	3
5b1 – Tour éliminatoire	3
5b2 – Tour final	3
6 - LISTE DES KATAS OFFICIELS KYOKUSHINKAI	4
6A - Katas du groupe 1	4
6B - Katas du groupe 2	4

1 - MODALITES GENERALES

Voir "Modalités générales et Règles de compétition IKO".

La compétition peut être masculins seuls, féminines seules ou mixte.

La compétition peut être individuelle et/ou par équipes de 3 compétiteurs.

2 - ELIMINATOIRES

La compétition se déroule sur le principe d'un tour éliminatoire avant la finale pour les 4 ou 8 premiers (selon le nombre d'inscrits) du tour éliminatoire.

Le tour éliminatoire se déroule avec un Kata imposé (Shitei kata) identique pour tous les inscrits et choisi dans le groupe 1 par le juge suprême.

3 - ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage des pratiquants est déterminé à chaque tour par tirage au sort aléatoire.

4 - DEROULEMENT

4A - MODALITES DE PASSAGE

Le pratiquant doit être présent à proximité du tatami 3 minutes avant son ordre de passage.

En cas d'absence après le 2^e appel, le pratiquant est disqualifié.

A l'appel de la table d'arbitrage, le pratiquant se rend au bord du tatami, face à l'arbitre central.

A l'appel de l'arbitre central (Nakai), le pratiquant salue le Tatami, se dirige jusqu'à la ligne de marque au sol et salue l'arbitre central.

Le pratiquant annonce le nom du Kata à haute voix.

L'arbitre central donne alors le commandement "Mogore '*nom du Kata*', Yoi, Hajime".

Après avoir terminé son Kata, le pratiquant revient en Shizen Dachi à l'annonce de l'arbitre central (Naore).

En finale, le pratiquant doit au préalable annoncer à la table d'arbitrage (qui le note) le Kata qu'il compte effectuer.

4B - MODALITES DECISIONNELLE DES NOTES

L'arbitre demande la décision avec les commandements suivants :

- Hantei O Onegai Shimasu - Les juges préparent leurs notes.
- Hantei, coup de sifflet long - les juges donnent immédiatement leurs notes.
- La table centrale annonce chaque note, le score total retenu des 3 notes moyennes, et la note finale qui en découle.
- Coup de sifflet bref - les juges abaissent leurs notes.

Le pratiquant salue alors l'arbitre central, recule, salue le Tatami, et sort.

5 - CRITERES DE DECISION

Après 10 secondes de réflexion, chaque juge et arbitre détermine une note en fonction des critères suivants, et lève sa note à l'annonce de l'arbitre central (Hantei O Onegai Shimasu, Hantei, Sifflet) en fonction de :

◇ Forme générale

Le Kata doit être exécuté selon les critères techniques Kyokushinkai.

◇ Technique

Le pratiquant doit faire preuve d'équilibre et de stabilité ; de puissance dans ses techniques (Kime) ; de vitesse et de la maîtrise d'une respiration adaptée.

◇ Vécu

Le pratiquant doit prouver sa bonne compréhension des enchaînements par le vécu de son "combat" et sa concentration tout au long du kata.

◇ Difficulté technique

A niveau de pratique identique, les Katas du groupe 2 sont notés sur une base supérieure aux Katas du groupe 1.

5A - NOTATION

La note de base est déterminée pour la performance d'un Kata jugé comme correct. Cette note peut être remontée jusqu'à un maximum autorisé selon le groupe de Kata pour une performance supérieure.

Il est ensuite déduit de cette note des demi points selon d'éventuelles erreurs commises.

5a1 – Erreurs légères

Altération légère de la technique :

- Poing mal fermé
- Niveau de frappe imprécis
- Mêmes positions de pieds avec différentes longueurs ou largeurs d'une fois sur l'autre
- Retour imprécis au point de départ
- Exagération théâtrale des techniques

5a2 – Erreurs moyennes

Altération significative de la technique :

- Mauvais Hikité
- Frappes ou blocages imprécis ou à un mauvais niveau
- Mauvaises position de buste
- Mauvaise position de jambes
- Technique de poing trop lente
- Technique de jambe fouettée
- Pied d'appui instable sur une technique de jambe
- Instabilité en déplacements
- Changement de niveau pendant les déplacements
- Positions de pieds à des niveaux de travail différents
- Mauvaise répartition des poids de corps
- Regard en retard sur les techniques
- Mauvais rythme du Kata
- Absence de vigilance notable pendant le Kata
- Mauvaise gestion des temps de relâchement et de contraction

5a3 – Erreurs graves

Altération grave de la technique :

- Erreur de niveau de frappe
- Mauvaise exécution d'une technique
- Absence de Kiai
- Mauvaise direction
- Blocage avec le corps de face
- Positions trop hautes ou trop basses
- Mêmes techniques exécutées avec des différences notables

5a4 – Disqualification

Faute majeure :

- Absence après un second appel par la table centrale
- Erreur entre le Kata annoncé et le Kata exécuté
- Changement dans le contenu du Kata
- Chute
- Arrêt en cours de Kata

5B – NOTES ET RESULTATS

5b1 – Tour éliminatoire

Les 3 notes moyennes sont additionnées, puis divisées par 3, après avoir éliminées la note la plus basse et la note la plus haute.

En cas d'égalité, la note la plus basse départage l'ex-aequo.

En cas d'égalité persistante, la note la plus haute départage l'ex-aequo.

En cas d'égalité un Kata supplémentaire imposé est demandé pour départager les pratiquants, si nécessaire pour l'accès en finale.

5b1 – Tour final

Les 3 notes moyennes sont additionnées, puis divisées par 3, après avoir éliminer la note la plus basse et la note la plus haute.

La note finale retenue est la note cumulative du tour éliminatoire et du tour final.

En cas d'égalité, la note la plus basse du tour final départage l'ex-aequo.

En cas d'égalité persistante, la note la plus haute du tour final départage l'ex-aequo.

En cas d'égalité persistante, la note du premier tour départage l'ex-aequo.

En cas d'égalité un Kata supplémentaire libre (différent du Kata précédent) est demandé jusqu'à pouvoir départager les pratiquants.

6 - LISTE DES KATAS OFFICIELS KYOKUSHINKAI

6A - KATAS DU GROUPE 1

Seuls, les Katas du groupe 1 peuvent être choisis par le comité d'organisation comme kata éliminatoire.

Les Katas du groupe 1 sont notés sur une note de base moyenne de 7, avec un maximum à 9

TSUKI NO KATA

YANTSU

SAIHA

GEKSAI DAI

GEKSAI SHO

6B - KATAS DU GROUPE 2

Les Katas du groupe 2 sont notés sur une note de base moyenne de 8, avec un maximum à 10

SEIENCHIN

KANKU DAI

SUSHI HO

GARYU

SEIPAI

Ce règlement en date du 30/10/2006 annule et remplace les précédents.